COMMUNE DE MURIAUX

Assemblée communale ordinaire

Mercredi 13 décembre 2023 à 20h00
Salle de séminaire de la Croix-Fédérale à Muriaux

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Statuer sur une demande de naturalisation
3. Budget 2024 :
   a) Discuter et voter les dépenses d'investissements suivantes :
      1° Révision du PAL - honoraires Fr. 20'000.-
      2° Honoraires pré-études infrastructures et bâtiments - Fr. 40'000.-
      3° Eclairage public – réglage luminosité Fr. 22'000.-
      4° Dessertes agricoles – Etape 2a) 2024/2025 – Fr. 521'600.-
      (Les Ecarres et Le Cerneux-Veusil dessous)
      Donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et consolider les crédits si nécessaires
   b) Discuter et voter la quotité d'impôt et les taxes communales
   c) Adopter le budget 2024 du compte de résultat
4. Informations du Conseil communal
5. Divers et imprévus

Conseil communal Muriaux, le 16 novembre 2023